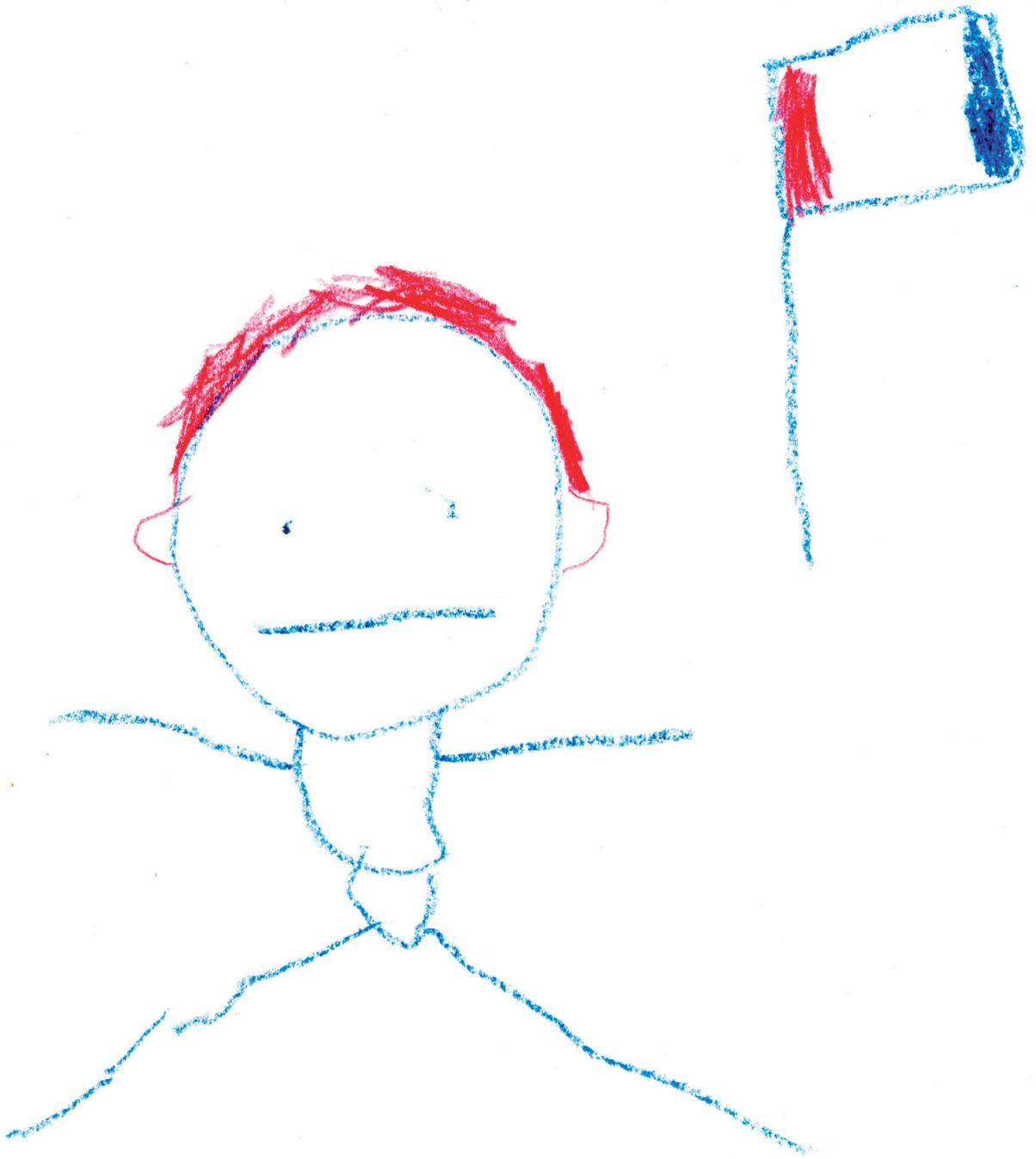


# Rôle des parents





# RÔLE DES PARENTS

## TABLE DES MATIÈRES

Premier lieu d'apprentissage de l'enfant : le milieu familial	2
Accompagnement des parents	3
Accueillir les parents	3
Habiller les parents	3
Partager les connaissances	4
Coéducation : les parents comme partenaires	5
Comment faire participer les parents	6
Tenir compte des idées et des suggestions des parents de façon tangible	6
Adopter une approche démocratique	6
Bienveillance des parents	9
Conclusion	10
Lectures supplémentaires pour l'éducatrice	10



# RÔLE DES PARENTS

Les parents<sup>1</sup> sont les premiers responsables du développement de leur enfant. Ce rôle leur est reconnu par l'Article 18 de la Convention relative aux droits de l'enfant.

## Article 18

1. Les États parties s'emploient de leur mieux à assurer la reconnaissance du principe selon lequel les deux parties ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant et d'assurer son développement. La responsabilité d'élever l'enfant et d'assurer son développement incombe au premier chef aux parents ou, le cas échéant, à ses représentants légaux. Ceux-ci doivent être guidés avant tout par l'intérêt supérieur de l'enfant.
2. Les États parties accordent l'aide appropriée aux parents et aux représentants légaux de l'enfant dans l'exercice de la responsabilité qui leur incombe d'élever l'enfant et assurent la mise en place d'institutions, d'établissements et de services chargés de veiller au bien-être des enfants.

Lorsque l'enfant fréquente un service de garde, l'éducatrice partage la responsabilité de son développement et de son éducation avec les parents. Pour bien s'acquitter de leur rôle respectif, les parents et l'éducatrice ont besoin d'accompagnement, d'appui, de soutien et d'expertise. Ces besoins nécessitent des ressources complémentaires et coordonnées.

Le parent représente une ressource incontournable dans l'intérêt supérieur de l'enfant. Par conséquent, le présent chapitre traitera des sujets suivants :

1. Premier lieu d'apprentissage de l'enfant : le milieu familial ;
2. Accompagnement des parents ;
3. Coéducation : les parents comme partenaires ;
4. Bien-être des parents.



<sup>1</sup> Les parents comprennent le père, la mère et parfois les grands-parents. Pour la contribution des grands-parents à l'éducation de leurs petits-enfants, voir la section « Rôle des grands-parents francophones » dans le chapitre « Enfants de parents ayants droit ».

## PREMIER LIEU D'APPRENTISSAGE DE L'ENFANT LE MILIEU FAMILIAL

Le milieu familial est le premier milieu d'apprentissage de l'enfant et, par conséquent, son premier cadre de référence. C'est dans son milieu familial que l'enfant a acquis ses premières connaissances et développé ses premières habiletés. Lorsque l'éducatrice fait appel aux connaissances antérieures et aux habiletés de l'enfant, elle établit un pont entre le milieu familial et le milieu éducatif. La cohérence entre ces deux milieux est très importante. Elle favorise le mieux-être de l'enfant et le développement de son sentiment d'appartenance.

Le service de garde est le prolongement du milieu familial. Il est également un milieu d'apprentissage. Lorsque les efforts des parents et ceux de l'éducatrice s'associent, il en résulte un milieu de garde éducatif complémentaire et en continuité avec le milieu familial.

Il est à remarquer (...) que les compétences parentales ont été longtemps niées par les professionnels, par les « gens bien », par la société, surtout quand il s'agit de parents pauvres, de niveau social modeste, peu éduqués, étrangers. Il est inacceptable de réduire les parents à leurs problèmes, à leurs carences, à leurs manques, sans prendre aussi en compte leurs savoirs, leurs connaissances, leurs habiletés, leurs capacités...<sup>2</sup>

Les parents constituent une ressource sur laquelle l'éducatrice peut compter pour créer un milieu éducatif propice à l'épanouissement de l'enfant. Leurs suggestions peuvent l'éclairer dans le choix des interventions les plus appropriées au rythme et aux styles d'apprentissage de l'enfant. L'information que lui fournissent les parents et ses propres observations lui indiquent de précieux indices pour :

- connaître l'enfant, découvrir ses goûts et ses champs d'intérêt ;
- cibler les interventions qui favoriseront le plein potentiel de l'enfant ;
- élaborer des activités éducatives et de projets éducatifs qui intéresseront l'enfant et qui le feront progresser.

Le fait de connaître davantage le milieu familial et d'y faire référence crée des liens de confiance et démontre le respect accordé à la contribution des parents et au vécu de l'enfant. Lorsque les approches du milieu éducatif sont en harmonie avec celles du milieu familial, les messages perçus par l'enfant sont cohérents, harmonieux et favorables à son développement.

---

<sup>2</sup> Gabel, M., Jésus, F. et Manciaux, M. (2000). *Bienveillance, mieux traiter familles et professionnels*. Paris : Éditions Fleurus.

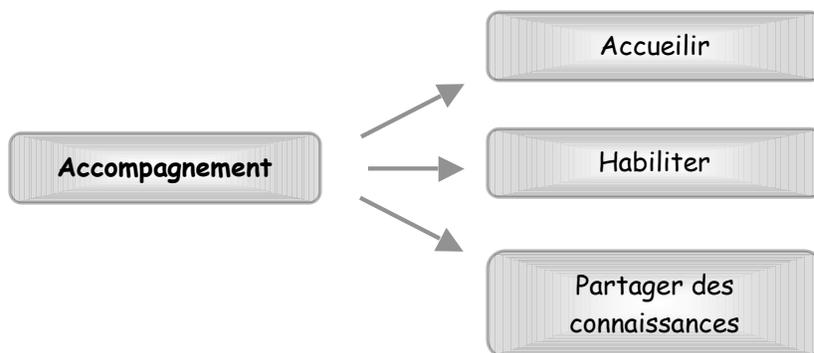
## ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Les parents constituent un lien important entre les services de garde et les services et ressources de la communauté. Dans ce rôle, ils sont appelés à faire des choix éclairés et dans le meilleur intérêt de leur enfant. Ceci n'est pas une tâche facile, étant donné les défis qu'ils ont à surmonter. Par exemple, ce sont les parents qui doivent pourvoir au bien-être de la famille. Ils doivent s'acquitter de leurs tâches avec leur niveau de compétences parentales et leurs savoirs. Ils doivent être capables de faire des choix éclairés sur les ressources et les solutions qui s'offrent à eux.



Les parents se sentent parfois dépourvus ou dépassés face aux nombreux besoins de leurs enfants. L'éducatrice est alors un soutien important pour eux. Elle leur assure un accueil propice aux échanges pour qu'ils se sentent accompagnés dans leur recherche de solutions.

Pour aider les parents dans leur rôle de premiers éducateurs de leur enfant, l'éducatrice se questionnera régulièrement quant à ses propres valeurs et la place qu'elle reconnaît aux parents. Elle fera preuve d'une ouverture d'esprit. Elle accueillera les parents et les accompagnera dans le respect et le non-jugement. L'accompagnement des parents comprend trois actions principales : accueillir, habiliter et partager des connaissances.



### 1. Accueillir les parents

Accueillir les parents, c'est jeter les bases d'une relation durable avec eux. L'éducatrice qui accueille véritablement les parents fait tomber les frontières. Cette absence de frontières fait place à une approche démocratique<sup>3</sup> qui favorise sa relation avec les parents et, par conséquent, le développement de l'enfant.

### 2. Habilitier les parents

Les parents ont tous des connaissances et des expertises qui leur sont propres. Ne pas en tenir compte peut compromettre le développement de l'enfant. Il est donc important que l'éducatrice utilise une approche qui habilite les parents et qui mette en valeur leurs

<sup>3</sup> L'approche démocratique est décrite plus loin dans ce chapitre.

forces et leurs connaissances. Ainsi, face aux difficultés, les parents et l'éducatrice combineront leurs savoirs, leurs savoir-être, leurs savoir-faire et leurs savoir-vivre ensemble pour chercher des solutions constructives.

La méthode APCA<sup>4</sup> favorise la création d'un climat respectueux des deux partenaires : parent et éducatrice. L'APCA oriente les interventions et les actions des uns et des autres. La méthode peut être utilisée telle quelle ou adaptée. Les quatre étapes sont les suivantes :

**A** pour apprivoiser : C'est se rapprocher, fréquenter le terrain de l'autre, être à l'aise ensemble et définir une base de coopération propice à l'aide et au soutien. C'est à cette période et à la suivante que se fait le partage des informations. Ce partage a préférentiellement lieu au foyer, à l'école ou dans les milieux où l'enfant évolue. Il est préférable que les autres membres de la famille y participent.

**P** pour partager : Il faut s'ouvrir les uns aux autres sans préjugés sur les faits, les idées et les émotions rattachés à l'enfant. Il est nécessaire d'échanger sur les croyances, sur les habitudes et sur des façons différentes de faire. Ce partage aidera à mieux comprendre la situation.

**C** pour comprendre : Cela signifie qu'il faut analyser les connaissances et les expériences dans leur ensemble pour décoder la signification d'un problème en vue d'orienter l'action.

**A** pour agir : Toutes les actions visant le bien-être de l'enfant ont été élaborées dans le processus d'identification des causes et des besoins. Les actions font consensus entre les éducatrices et les membres intéressés de la famille. Agir devant des besoins compris, acceptés et mis en priorité par toutes les parties en cause, avec des outils variés et adaptés, est la meilleure garantie de succès.

### 3. Partager les connaissances

Le partage des connaissances entre les parents et l'éducatrice est facilité par une bonne communication, de même que par des relations interpersonnelles propices aux échanges. Des échanges fréquents et respectueux sont à la base d'une confiance mutuelle : élément clé dans la relation parents-éducatrice. L'éducatrice consulte les parents avant de prendre des décisions qui concernent leur enfant. Elle partage avec eux ses propres observations : les projets qui passionnent leur enfant ; ses champs d'intérêt ; ses découvertes ; ses apprentissages ; ses créations ; son style d'apprentissage. De tels échanges supposent une bonne communication et une relation positive et constructive entre les parents et l'éducatrice. Une relation positive et constructive comprend quatre principales composantes :

1. Une relation égalitaire : Une relation égalitaire reconnaît l'expertise des parents et celle de l'éducatrice. Une telle relation se reflète lorsque les décisions prises par rapport à l'enfant sont mises en pratique par les parents et par l'éducatrice ;

---

<sup>4</sup> Modèle adapté de Julien, G. (2004). *Soigner différemment les enfants. L'approche de la pédiatrie sociale*. P. 32. Laval, Québec : Éditions Logiques.

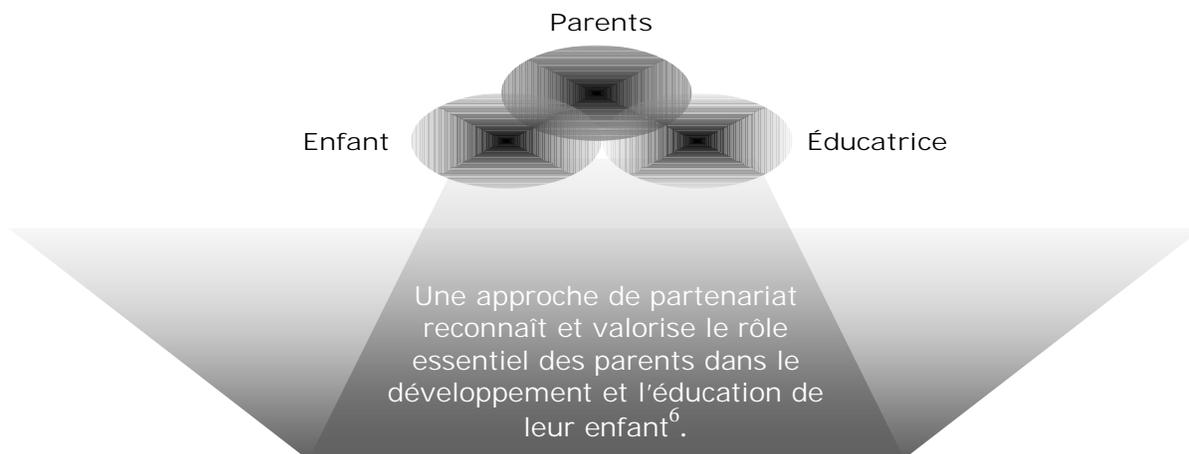
2. Une relation respectueuse : Une relation qui respecte les droits, les connaissances, les valeurs et les besoins des parents et de l'éducatrice est une relation respectueuse ;
3. Une relation dynamique : Une relation dynamique renvoie à la participation active des parents et de l'éducatrice. La participation active favorise la synergie entre les ressources et les expertises de chacun ;
4. Une relation responsable : Une relation responsable signifie que la responsabilisation des parents et celle de l'éducatrice s'actualisent dans le respect mutuel et dans le meilleur intérêt de l'enfant.

Une relation égalitaire, respectueuse, dynamique et responsable permet d'éviter la déresponsabilisation des parents ou de l'éducatrice par rapport à une situation problématique. Les parents et l'éducatrice reconnaissent l'expertise et les connaissances dont ils disposent. Ils reconnaissent également l'expertise et les connaissances supplémentaires dont ils ont besoin et ils prennent les moyens pour les acquérir.

### COÉDUCATION : LES PARENTS COMME PARTENAIRES

La coéducation signifie éduquer ensemble. Les parents et l'éducatrice agissent ensemble dans le meilleur intérêt de l'enfant. C'est une approche de partenariat qui permet d'intégrer les parents au milieu éducatif du service de garde<sup>5</sup>. La coéducation établit une relation positive et constructive entre les parents et l'éducatrice. Elle peut également outiller les parents et renforcer leurs compétences parentales.

La coéducation permet aux parents et à l'éducatrice de mieux connaître l'enfant, de l'accompagner et de répondre à ses besoins de développement. Dans un contexte de coéducation, les parents demeurent les premiers responsables de leur enfant. La participation active des parents a des retombées positives pour toutes les personnes concernées : parents, enfant, éducatrice.



<sup>5</sup> Julien, G. (2004). Déjà cité.

<sup>6</sup> Gabel, M. Jésus, F. et Manciaux, M. (2005). *La protection de l'enfance : maintien, rupture et soins des liens*. Paris : Éditions Fleurus.

## COMMENT FAIRE PARTICIPER LES PARENTS?

La coéducation exige que les parents participent activement au développement et à l'éducation de leur enfant. Comment l'éducatrice peut-elle favoriser cette participation ? Deux principaux moyens sont suggérés :

### 1. Tenir compte des idées et des suggestions des parents de façon tangible

La trajectoire éducative ou développementale d'un enfant suit un processus continu dans lequel les parents demeurent les premiers responsables. Les parents désirent ce qu'il y a de mieux et de meilleur pour leur enfant. Ils ont des rêves pour lui qu'ils peuvent partager avec l'éducatrice. Ce partage donne à l'éducatrice des informations précieuses sur l'importance que les parents accordent à l'éducation de leur enfant et sur la façon dont ils conçoivent sa trajectoire éducative. L'éducatrice tiendra compte de toutes les informations qu'elle reçoit en faisant preuve de discrétion et de respect.



De véritables partenaires partagent des connaissances et des ressources et intègrent les idées et les suggestions reçues de part et d'autres. L'éducatrice peut consulter les parents par rapport aux habitudes comportementales de leur enfant, à ses champs d'intérêt, à ses styles d'apprentissage, à ses forces ou à ses défis. Lorsque leurs suggestions sont pertinentes à une situation pédagogique, l'éducatrice aura soin de les intégrer dans ses interventions auprès de l'enfant. Les familles exogames ou celles d'une autre culture peuvent faire l'objet d'une attention linguistique et culturelle particulière.

Il existe en chaque être humain, même les plus dépourvus ou marginaux, une richesse innée, des ressources profondes de compréhension, d'imagination et de créativité qui sont restées, oubliées, négligées ou inexplorées. Il existe pareillement des énergies morales ou encore non entamées. Même une observation superficielle nous dit que l'homme est inachevé, qu'il possède des vastes marges latentes pour s'épanouir et répondre aux défis du monde en transformation<sup>7</sup>.

### 2. Adopter une approche démocratique

Une approche démocratique est incontournable pour la participation active des parents. Une telle approche reconnaît leur expertise et leurs connaissances pratiques, lesquelles varient selon leur environnement et leurs conditions de vie.

<sup>7</sup> Peccei, A. (1981). *One hundred pages for the future*. P. 20. Royaume Uni: Pergamon Press. Traduction libre.

L'approche démocratique :

1. encourage la participation active des parents ;
2. respecte leur rôle comme premiers responsables de leur enfant ;
3. tient compte de leurs suggestions et de leurs idées dans toutes les décisions concernant leur enfant.

Ces éléments créent une cohérence et une continuité entre le milieu familial de l'enfant et le milieu éducatif du service de garde. Lorsque l'éducatrice pratique une approche démocratique, elle rallie ses connaissances et son expertise à celles des parents et c'est l'enfant qui en est bénéficiaire.

Dans une approche démocratique, les parents sont consultés relativement aux besoins de leur enfant. Le fruit de ces consultations peut être pris en considération lors de l'élaboration des politiques de fonctionnement interne, par exemple, l'aspect organisationnel du milieu de garde. Un horaire adapté peut faciliter la participation active des parents.

Dans une approche démocratique, les parents et l'éducatrice écoutent l'enfant qui dit ne pas avoir été traité avec justice. Ensemble, ils examinent la situation pour comprendre le comportement de l'enfant, de même que les besoins auxquels l'enfant tentait de répondre. Dans une approche démocratique, il est important que les parents et l'éducatrice soient d'accord sur les interventions les plus aptes à répondre adéquatement aux besoins de l'enfant.

Lorsque l'enfant a un problème, l'éducatrice s'en rend rapidement compte. Plusieurs raisons peuvent expliquer le problème. Mais, peu importe la raison, l'approche qu'adoptera l'éducatrice avec les parents est alors déterminante. C'est le bien-être de l'enfant qui est en jeu. En effet, si les parents se sentent jugés ou incompris, il sera difficile, sinon impossible, d'établir une collaboration dans le meilleur intérêt de l'enfant. Une confrontation ou une incompréhension entre les parents et l'éducatrice aboutit rarement à une solution de qualité. Par contre, une approche démocratique et empathique aide simultanément les parents et l'éducatrice à répondre plus adéquatement aux besoins de l'enfant malgré une situation difficile.

L'approche démocratique fait appel aux interventions qui peuvent être mises en pratique à la maison, par les parents, et en service de garde, par l'éducatrice. Lorsque les parents et l'éducatrice interviennent selon une même approche, cela assure une plus grande cohérence entre le milieu éducatif et le milieu familial. Le tableau qui suit présente quelques exemples d'interventions démocratiques qui s'appliquent autant aux services de garde qu'au foyer.



INTERVENTIONS DÉMOCRATIQUES	EXEMPLES
La liberté de choisir	<ul style="list-style-type: none"><li>• Laisser régulièrement les enfants choisir des activités ludiques et la façon de les réaliser.</li><li>• Aménager une pièce en collaboration avec les enfants. Par exemple, les inviter à exprimer leurs opinions sur la disposition des meubles ou des jouets.</li><li>• Établir un horaire quotidien qui reflète un équilibre entre le pouvoir de l'éducatrice ou des parents et celui des enfants (choix des jeux libres, des ateliers, du moment pour faire une activité...).</li></ul>
Un contrôle démocratique	<ul style="list-style-type: none"><li>• Modifier un comportement inapproprié en faisant appel à la compréhension de l'enfant. Par exemple, lui demander comment il peut agir différemment pour ne pas menacer sa sécurité ou celle des autres (voir le chapitre sur la Gestion du comportement).</li><li>• Adopter une approche dans laquelle l'enfant peut prendre des décisions et non celle dans laquelle tout est décidé pour lui.</li></ul>
La responsabilisation	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remettre aux enfants la responsabilité de mener à bien leurs activités et les encourager à développer leur autonomie, à la maison et en service de garde.</li></ul>

Le but ultime des interventions démocratiques :



1. avec l'enfant - l'initier à ses responsabilités en relation avec ses droits en lui offrant des activités et des projets qui répondent à ses besoins, à son unicité, à son rythme d'apprentissage et à son vécu ;
2. avec les parents – favoriser leur participation active et la coéducation.



## BIENTRAITANCE DES PARENTS

### La bientraitance

La bientraitance consiste à « bien traiter, c'est-à-dire aimer ou au moins respecter ceux qui nous sont confiés dans nos rôles de parents, de professionnels, de bénévoles, d'associations, en évitant la confusion des rôles, car les professionnels ne sont pas les parents, mais parents et professionnels doivent travailler ensemble pour le bien de l'enfant et dans l'intérêt de l'enfant<sup>8</sup> ».

Bientraiter les parents, c'est les rendre conscients de leurs capacités, de leurs qualités, de leurs compétences et de mobiliser toutes ces ressources dans le meilleur intérêt de l'enfant.

L'éducatrice éprouve parfois des difficultés à communiquer avec les parents. À ce moment-là, elle se questionnera sur les raisons qui pourraient expliquer ces difficultés. Celles-ci résultent souvent :

- d'un manque de conviction par rapport aux capacités des parents comme premiers responsables de leur enfant ;
- d'un manque de compréhension de leurs droits comme parents ;
- des réalités quotidiennes auxquelles doivent faire face les parents et l'éducatrice.

Les incohérences entre le milieu familial et le milieu de garde perturbent l'enfant. Par exemple, lorsque le milieu de garde intervient en faisant abstraction du milieu familial, il se prive d'une source importante d'information. Cette information pourrait exercer une influence sur la qualité de l'intervention auprès de l'enfant. Le parent, l'éducatrice et l'enfant forment une triade indissociable en service de garde. L'éducatrice et les parents tenteront ensemble d'apporter des solutions aux problèmes qui surgissent. Il est alors nécessaire d'agir dans le respect de l'autre et de l'accueillir dans un climat favorable à la recherche de solutions.

Nous continuons d'être convaincus que si nous ne tenons pas compte de l'importance centrale des éducatrices et des familles, notre perception des enfants est incomplète ; en conséquence, notre proposition vise à considérer une triade au centre de l'éducation : enfants, éducatrices et familles<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> Manciaux, M. (2005). Présentation au Congrès national de la Commission nationale des parents francophones.

<sup>9</sup> Gail, S. (2002). *Les principes de la petite enfance*. Italie : Reggio Emilia.

## CONCLUSION

Les parents et l'éducatrice sont des partenaires égaux dans le développement et l'éducation des enfants. Leurs savoirs, leurs savoir-être, leurs savoir-faire et leurs savoir-vivre ensemble sont dignes du plus grand respect. Cependant, les parents demeurent toujours les premiers responsables de toutes les décisions concernant leur enfant. Pour jouer pleinement leur rôle, ils ont besoin de soutien et de ressources de qualité. L'éducatrice peut leur fournir une aide indispensable dans ce sens.

La garderie n'est pas seulement un lieu d'apprentissage et de socialisation. Elle joue un rôle dans le climat familial et la bienveillance de l'enfant<sup>10</sup>.

## Lectures supplémentaires pour les éducatrices

À la rencontre des familles. *Repères pour des pratiques d'accueil de qualité (0-3 ans), (Partie 1)*. Éditrice Danièle Lecleir. Bruxelles 2004.

Chicoine, Jean-François. *Le bébé et l'eau du bain. Comment la garderie change la vie de vos enfants*. Éditions Québec Amériques. Montréal, Québec, 2006.

Commission nationale des parents francophones (CNPF). *Document de réflexion et ébauche d'un plan de développement du préscolaire en milieu minoritaire : Revenir aux sources*. Manitoba, 2000.

Enfance Majuscule. No. 91, *Accueillir la petite enfance : l'expérience du Québec*, novembre-décembre 2006 ; No. 54, *La bienveillance*, mai-juin 2002 ; No. 72-73, *Résilience*, septembre-décembre 2003.

Fédération canadienne des services de garde à l'enfance. Parents. Documentation. Service de garde. *Comment faire pour susciter la participation active des parents*.

Gabel, M., Jésus, F. et Manciaux, M. (2000). *Bienveillances, mieux traiter familles et professionnels*. Paris : Éditions Fleurus.

Gabel, M., Lamour, M., Manciaux, M. (2005) *La protection de l'enfance : maintien, rupture et soins des liens*. Paris : Éditions Fleurus.

---

<sup>10</sup> Humbeck, B., Lahaye, W., Balsamo, A. et Pourtois, J.-P. (2006). Les relations école-famille : de la confrontation à la coéducation. *Revue des sciences de l'éducation*, XXX11(3). 649-664

Julien, G. (2005). *Enfances blessées, sociétés appauvries. Drames d'enfants aux conséquences sérieuses*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine, Le Centre hospitalier mère-enfant. Montréal, Québec.

La-Croix. Parents et enfants. *Parents, oui, mais pas tout seuls! Comment tenir bon face à la difficulté d'éduquer*. Septembre 2006. Posté sur le site Internet [www.la-croix.com-parents-enfants-article-index.jsp?docId=22](http://www.la-croix.com-parents-enfants-article-index.jsp?docId=22)

Solit, G. (2002, printemps-été). *Apporter une philosophie à la maison*. Reggio Emilia et le Centre LeClerc. Italie.

Solit, G. (2002, printemps-été). *Les principes de la petite enfance*. Reggio Emilia. Italie.



Notes \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_